

PÊCHE 69

Revue de la Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Édition
2025-2026
N°12



09 Grand Large : le rêve des pêcheurs devient réalité

10 Les « Lentilly Summer Sessions » font le plein!

20 Les pêcheurs ouvrent l'oeil...



www.peche69.fr





Alain LAGARDE - Président fédéral

« Depuis plus de 100 ans, notre Fédération se mobilise au quotidien pour défendre notre loisir, le développer et protéger nos milieux aquatiques. »



Directeur de la publication :
Alain LAGARDE

Conception :
Service développement

Rédaction :
Service développement
Service technique
Service garderie

Photos d'illustration :
Laurent MADELON - FNPF
FDAPPMA69
AAPM Belleville, Thurins,
Yzeron, Le Perréon, Lozanne-L'Arbresle,
Ste Foy l'Argentière
Scimabio Interface
J.-C TANZILLI
Thomas LEROY

Impression:
Recto-Verso Repro

Edition N°12- 2025-2026

Edition soutenue par :





Sommaire

4 Fédération

Les chiffres clés 2025

5 Le Cosne, pilier de la fenêtre de capture

6 Des actions aux quatre coins du département

8 Pêcher

De nouveaux parcours nocturnes pour pêcher la carpe !

9 Grand Large : le rêve des pêcheurs devient réalité

10 Les «Lentilly Summer Sessions» font le plein !

11 Afterwork 100% filles

12 Connaître

Le silure : ogre ou bouc émissaire ?

14 Coise et Ozon face au changement climatique : quel secteur s'en sort le mieux ?

16 Le système de suivi de la passe à poisson de Jons fait peau neuve

18 Protéger

Surveiller et protéger

20 Les pêcheurs ouvrent l'oeil...

22 Nos AAPMAs en actions

Les chiffres clés de 2025

PÔLE TECHNIQUE

132 PÊCHES DE SUIVI PISCICOLE

pour mieux connaître nos milieux

28 PÊCHES DE SAUVETAGE

avant travaux

125 000€ INVESTIS

en faveur des milieux aquatiques

340 000€ pour favoriser

L'ACCÈS DES PÊCHEURS



PÔLE ANIMATION

389 ANIMATIONS D'ÉDUCATION À
L'ENVIRONNEMENT

177 ANIMATIONS PÊCHE
auprès des particuliers et des centres de
loisirs

6 ÉVÉNEMENTS

6000 PERSONNES SENSIBILISÉES
sur l'ensemble des actions



PÔLE GARDERIE

1700 PÊCHEURS
contrôlés par notre brigade fédérale

138 PV DRESSÉS

248 JOURNÉES SUR LE TERRAIN

92 % des pêcheurs
RESPECTENT LA RÉGLEMENTATION



LES PÊCHEURS

19 917 PÊCHEURS

1417 dont
FEMMES

et

4823 MOINS DE 18 ANS

38 ANS
de moyenne d'âge



11510 ABONNÉS



1380 ABONNÉS



1016 ABONNÉS



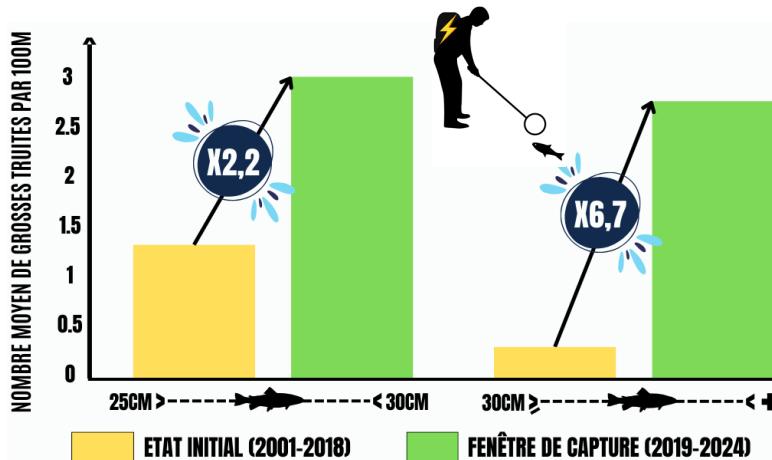
92 000 VISITES
sur notre site

NOS RÉSEAUX



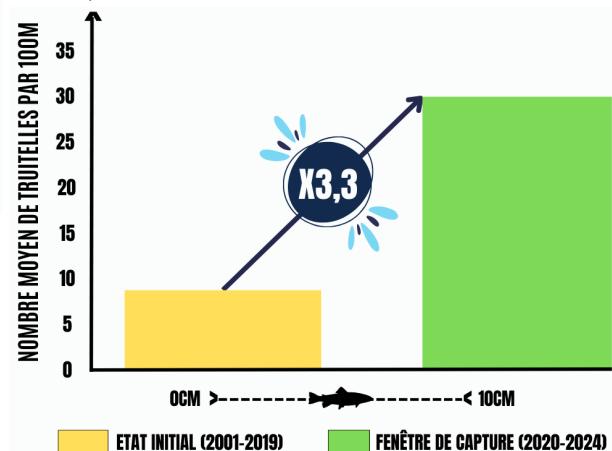
Le Cosne, pilier de la fenêtre de capture

Mesure emblématique défendue par votre Fédération depuis 2019, la fenêtre de capture truite fait plus que jamais ses preuves. Pour rappel, cette mesure consiste à n'autoriser le prélèvement que sur les individus mesurant entre 20 et 25 cm. Les poissons plus grands ou plus petits doivent systématiquement être remis à l'eau. La Brévenne amont et ses affluents ont été les premiers secteurs à se prêter au jeu, depuis les résultats sont très encourageants notamment sur le Cosne.



Des géniteurs de plus en plus gros

Avant la mise en place de la fenêtre, il était très rare d'observer des poissons de plus de 30 cm que cela soit lors de session de pêche à la ligne ou lors de suivi par pêche électrique. Depuis, la situation a bien évolué puisque le nombre de poissons de plus de 30 cm observés en pêche électrique a été multiplié par 6,7. Les poissons mesurant entre 25 et 30 cm sont également plus nombreux avec des effectifs multipliés par 2,2. Loin d'être impactés par le prélèvement de pêche, les poissons de 20 à 25 cm sont toujours bien présents !



UN RECORD DE TAILLE BATTU À DE NOMBREUSES REPRISES EN PÊCHE ÉLECTRIQUE :



Une reproduction record

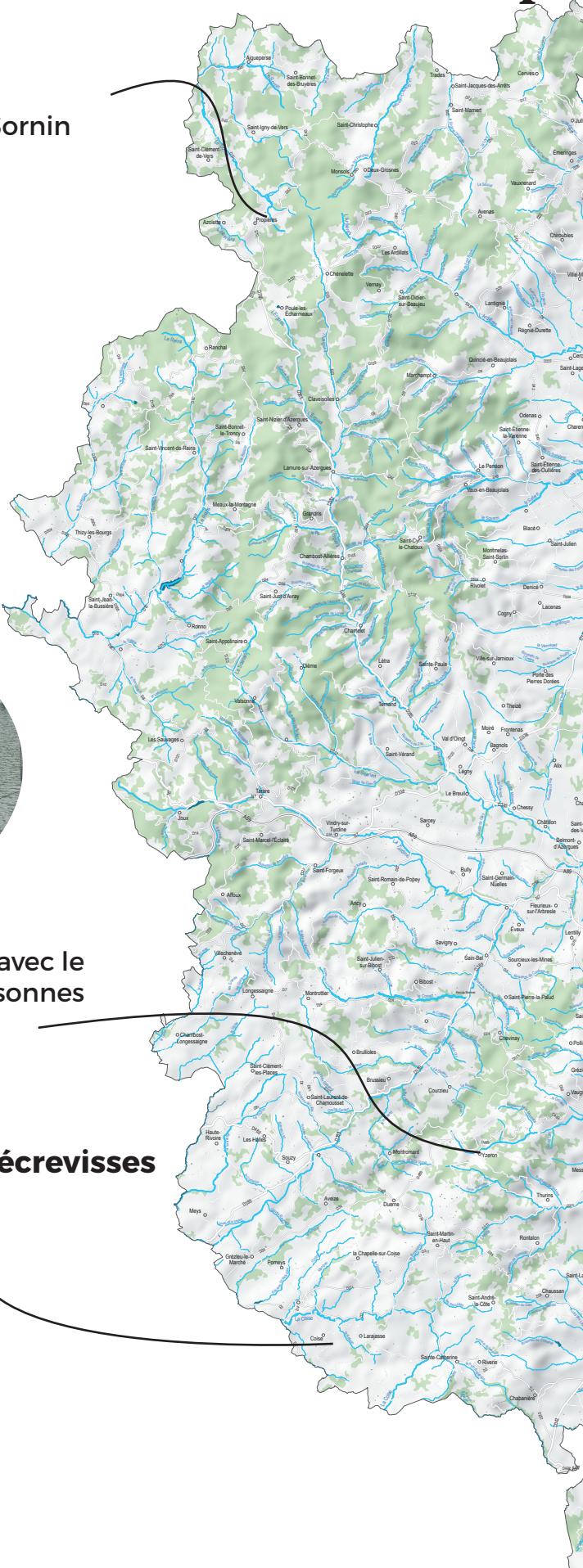
Malgré un contexte climatique difficile, marqué par de nombreuses sécheresses et des crues, le nombre moyen de juvéniles a été multiplié par 3,3 depuis la mise en place de la fenêtre de capture.

Des actions aux quatre coins du département

APNF du mercredi avec l'AAPPMA du Haut Sornin



« Oh mes rivières ! » : en partenariat avec le SMAGGA et le SACYRC. Près de 300 personnes sur nos différents ateliers.



Prospections nocturnes à la recherche des écrevisses à pieds blancs sur le bassin de la Coise (voir p. 14)



partement



Animations dans les écoles du Beaujolais
en partenariat avec l'EPAGE des Rivières du Beaujolais.
743 élèves sensibilisés



Pollutions récurrentes sur l'Yzeron :
les pêcheurs mobilisés, une plainte déposé (voir p.20)



Enquêtes sur les captures de poissons carnassiers
Plus de 10 000 pêcheurs enquêtés depuis 2011!

Restauration de la rampe de mise à l'eau du Grand Large
(voir p. 9)



Observatoire de l'Ozon
15 stations de pêche électrique
(Résultats p. 14)



De nouveaux parcours nocturnes pour pêcher la carpe !

De nouveaux parcours !

Les parcours carpe de nuit s'agrandissent en 2025 avec l'ouverture de 2 plans d'eau à cette activité. Ces parcours étaient accessibles du 1er février au 25 avril, durant la période de fermeture du brochet.

Sur le lac du Colombier à Anse, 7 postes de pêche à la carpe ont vu le jour. Ceux-ci sont accessibles sur réservation afin d'assurer le confort de chaque pêcheur en cas de forte demande.

Sur le lac du Bordelan, le placement est libre, sans réservation : à vous de trouver le spot le plus adapté !

Des carpes de plus de 20 kg

au plan d'eau du Bordelan



La 1ère demande des carpistes :
une extension de la période d'ouverture



Qu'en pensez-vous ?

Pour améliorer les expériences autour de ces parcours de pêche, vos retours sont essentiels! Pour cela, nous avons mis en place un questionnaire de satisfaction pour les pêcheurs ayant réservé une session au lac du Colombier. Pour le plan d'eau de Bordelan, des retours ont été faits directement à l'AAPPMA. Les retours ont été globalement très positifs! Les pêcheurs sont très satisfaits de ces ouvertures. Au plan d'eau du Bordelan, de nombreuses carpes ont pu être capturées dont des spécimens de plus de 20 kg.

Plus de 80 % des pêcheurs interrogés demandent une extension de la période de pêche. Nous avons donc fait une demande auprès des services de l'état afin d'étendre la période d'octobre à décembre 2026 ! Nous vous informerons de leur réponse dès que possible.

Grand Large : le rêve des pêcheurs devient réalité !

Après six années de négociations politiques, techniques, administratives et financières, le réaménagement du secteur de la mise à l'eau du Grand Large à Décines-Charpieu arrive enfin à son terme !

Ce projet, largement souhaité par les pêcheurs, répond à la forte demande de pêche du carnassier sur ce plan d'eau emblématique du département, qui accueille près de 6000 sorties pêche en bateaux chaque année. Il a donc naturellement été inscrit comme projet phare dans la convention d'objectifs signée avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Placés sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Décines-Charpieu, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Terideal et ont permis de :

- Réaménager le parking des Grèbes, situé derrière la rocade, pour le rendre plus attractif et fonctionnel.
- Agrandir le parking de la mise à l'eau avec la création de 10 places pour véhicules attelés, répondant à la fréquentation quotidienne du site.
- Créer une nouvelle rampe de mise à l'eau accompagnée d'un approfondissement du secteur.
- Nettoyer le fond du Grand Large des déchets dangereux pour la navigation (barres de fer, blocs de béton, pneus...).
- Installer un ponton d'amarrage et un ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Aménager une halte touristique sur l'Anneau Bleu, comprenant des accroches vélos, toilettes publiques, borne fontaine et tables de pique-nique.
- Mettre en place la vidéosurveillance.
- Mettre en place des panneaux pédagogiques et informatifs sur la pêche et les activités nautiques.



Le parking des Grèbes : plus fonctionnel après le réaménagement

Installation du ponton de mise à l'eau



Mise en place de la nouvelle rampe

Le coût du chantier est estimé à 580 000€ avec un investissement important pour les pêcheurs avec une participation directe de 32 000€ de l'AAPPMA ALYVAL et de près de 60 000€ pour notre Fédération.

Nous remercions vivement nos partenaires financiers pour ce projet.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Symalim
grand parc





Les «Lentilly Summer Sessions» font le plein!

Face aux nombreuses demandes que nous recevons chaque année pour des séances d'initiation à la pêche, nous avons décidé de vous proposer un nouveau format : les Lentilly Summer Sessions. Le principe était de mettre en valeur notre plan d'eau pédagogique de Lentilly. Pour cela, Adrien, notre stagiaire en BPJEPS «pêche de loisirs», a proposé de tenir une permanence sur le plan d'eau. Du 28 juillet au 14 août, sur simple inscription, chaque pêcheur, débutant ou non, pouvait venir profiter de ce magnifique espace et des bons conseils d'Adrien !

Profiter de l'été pour découvrir la pêche en famille



Engouement pour la pêche chez les 9-13 ans



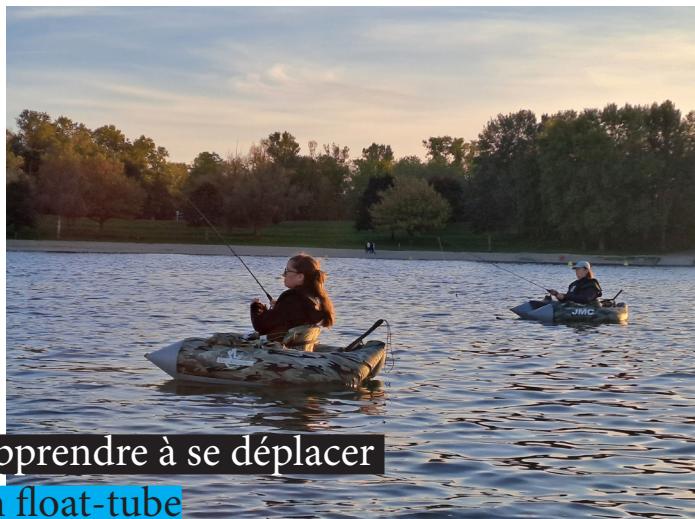
Le succès fut au rendez-vous puisque près de 90 personnes ont pu bénéficier de ces sessions de pêche. Si toutes les classes d'âge étaient représentées, l'engouement a été particulièrement fort chez les jeunes de 9 à 13 ans. Les poissons furent également au rendez-vous : brochets, carpes, perches et poissons blancs. Les prises furent nombreuses et les participants ont pu aiguiser leurs techniques en fonction du poisson qu'ils visaient. Les matinées étaient plutôt consacrées à la pêche des carnassiers aux leurres tandis que les après-midi s'orientaient vers des techniques de pêche au coup ou au feeder.

Une belle opération, à renouveler !

Afterwork 100% filles

Votre Fédération poursuit son engagement pour le développement de la pêche au féminin avec la deuxième édition de son Afterwork ! Cette année, deux soirées spécialement dédiées aux pêcheuses ont permis à plusieurs participantes de découvrir la pêche sous un angle convivial, technique et bienveillant.

Le premier Afterwork s'est tenu sur le plan d'eau de Miribel-Jonage, autour d'une initiation à la pêche en float-tube. Les participantes ont d'abord dû apprendre à se déplacer avec cette embarcation, avant de mettre en pratique leurs nouveaux gestes sur l'eau, toujours dans une ambiance détendue.



Apprendre à se déplacer
en float-tube



Les lancers deviennent
de plus en plus assurés



Capture du premier poisson :
une petite perche

Le second rendez-vous, organisé sur les berges de l'Azergues, proposait une initiation à la pêche à la mouche. Les participantes ont découvert la gestuelle et les subtilités de cette technique élégante et précise, avant de s'essayer à quelques lancers sur la rivière.



Afterwork «pêche à la mouche»
sur les berges de l'Azergues

Ces deux soirées ont permis de favoriser les échanges entre passionnées et débutantes, tout en valorisant l'importance de la place des femmes dans le monde de la pêche.

Un verre de l'amitié est venu clôturer chaque séance, moment privilégié pour partager impressions, réussites et envies futures autour de la pêche au féminin.

À travers ces actions, la Fédération affirme sa volonté de rendre la pêche accessible à toutes et à tous, dans un cadre de découverte, de partage et de respect de la nature.

Connaître

Depuis deux ans, nous assistons à une nouvelle campagne de dénigrement du géant de nos eaux : le silure. Ces attaques se sont amplifiées ces derniers mois, trouvant écho auprès des gouvernements successifs.

La raison ? Les populations de lampreies marines et d'alooses du sud ouest, principales espèces exploitées par la pêche professionnelle de la façade atlantique, ont connu un déclin brutal ces 15 dernières années. Cela a conduit à étudier la prédateur exercée par le silure sur ces espèces, et à la considérer comme une pression qui se rajoute à celles déjà existantes : barrages, réchauffement climatique, sécheresses, pêche...

S'appuyant sur les acteurs locaux et sur des financements publics importants, les pêcheurs professionnels locaux ont lancé des campagnes de pêche de destruction massive de silures sur plusieurs secteurs de la Dordogne, de la Garonne notamment.

En parallèle, les campagnes de communication sur ces opérations se sont multipliées, abusant de raccourcis visant à présenter l'espèce comme la source de tous les maux pour mieux justifier le sort qui lui est réservé. Le débat sur un classement de ce poisson en « espèce exotique envahissante » revient au niveau du ministère.

Retour sur les idées reçues des années 80 qui ont la vie dure et refont surface aujourd'hui !



Le silure : ogre ou bouc émissaire ?

Le silure est la cause du déclin des espèces piscicoles !

Faux

Les choses sont très claires : les différentes études scientifiques conduites sur l'impact du silure sur les espèces d'eau douce (avec/sans, avant/après) n'ont pas montré d'impact notable ; il en va de même pour l'espèce migratrice qu'est l'anguille, très peu prédatée par le silure. Plusieurs études ont montré qu'il exerce une pression de prédateur sur la lamproie marine, là où elle est encore présente. Dans le Rhône Lyonnais, les grands barrages ont mis fin à sa présence dès 1952 la faisant disparaître de 90% de son aire de répartition. Il consomme également des alooses, mais dans le Rhône aval, les deux espèces cohabitent depuis plus d'un demi-siècle.

Le silure prolifère sans limite

Faux

Au cours des 30 dernières années, nous avons largement pu étudier la dynamique des populations de silures présentes sur le Rhône. Voici ce que nous avons remarqué : après un fort développement de la population jusqu'au milieu des années 1990, nous avons assisté à une chute du nombre de captures. La cause de cette diminution ? L'apparition de prédateurs pour les jeunes silures, qui ne sont autre que les silures de plus d'1,70 m ! Lorsque les silures atteignent ou dépassent cette taille, leur alimentation se concentre sur les proies volumineuses délaissées par les autres prédateurs : les brèmes, les carpes et les silures. Le meilleur outil de régulation de la population de silure est donc le silure lui-même !

Le meilleur outil de régulation du silure ?

Le silure lui-même !



Le silure pour lutter contre les déséquilibres biologiques ?

Comme tous les grands systèmes fluviaux, le Rhône est soumis, depuis plusieurs décennies, à l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes : corbicule asiatique, poisson-chat, ragondin, écrevisse de Louisiane... Ces espèces, particulièrement dynamiques dans leur développement, causent non seulement des déséquilibres biologiques avérés (transmission de la peste de l'écrevisse par les Louisiane, destruction de la végétation aquatique, dégradation des berges...).

Pour ces espèces, le silure est le seul prédateur aquatique existant (voir le seul prédateur tout court pour certaines d'entre elles). Bien loin de causer un déséquilibre biologique, le silure contribue clairement à réguler des populations d'espèces invasives dans le Rhône.



Tortues de Floride et ragondins :
un seul prédateur aquatique : le silure



Un poisson créateur d'émotion

Bien loin du monstre que l'on veut nous faire croire, le silure est avant tout un poisson bien installé dans notre département, qui a su se faire une place dans l'écosystème et dans le cœur de nombreux pêcheurs. C'est l'une des espèces les plus recherchées, notamment chez les jeunes ! La moitié des pêcheurs réguliers le recherchent au moins une fois dans leur saison de pêche.

Cet engouement s'est traduit les 7 et 8 juin dernier par la 1ère compétition mettant à l'honneur ce poisson légendaire dans le département : le trophée Tanzilli, en l'honneur et en présence du célèbre Jean-Claude Tanzilli, à qui nous devons bon nombre des connaissances acquises sur le silure au cours des 30 dernières années.

Retrouvez notre étude :



La 1ère édition du trophée Tanzilli met à l'honneur ce poisson mythique



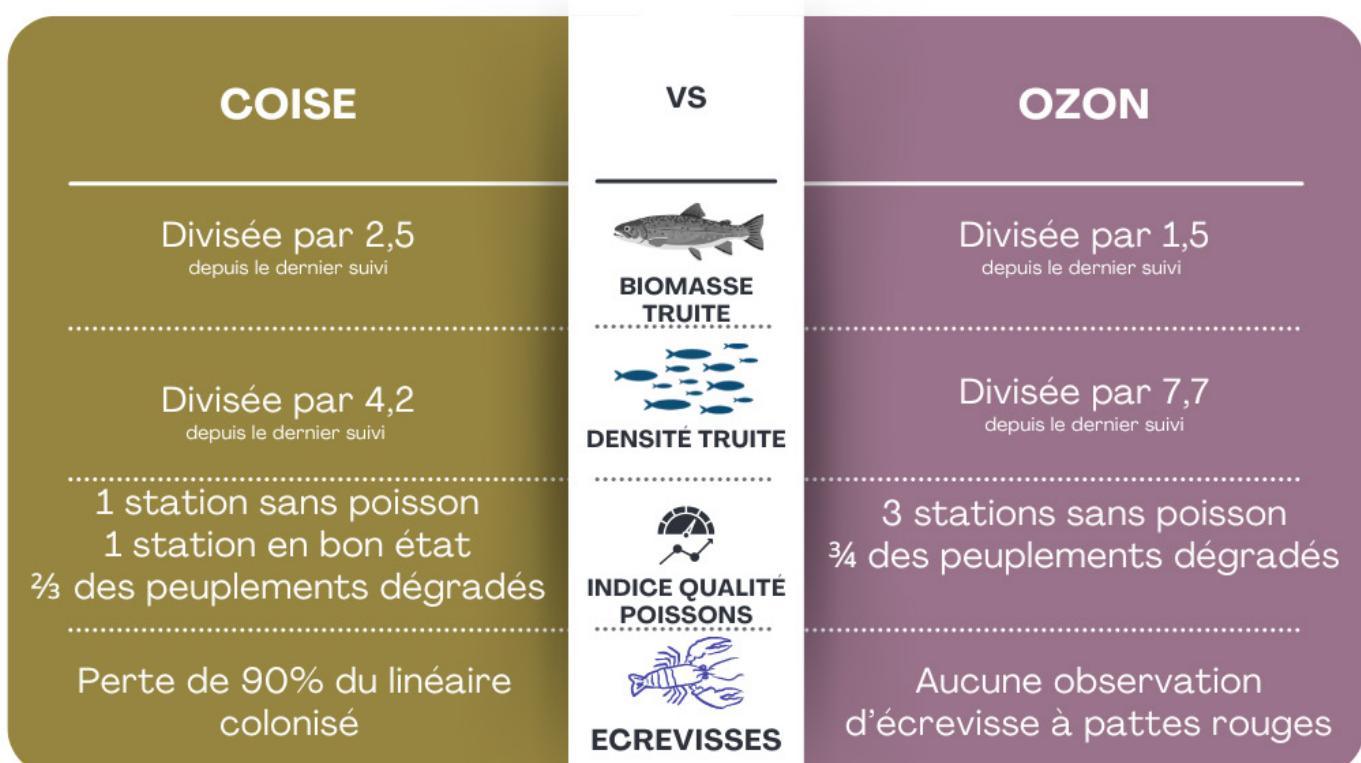
Pour cette 1ère édition du trophée Tanzilli, 31 compétiteurs venus des quatre coins de la France ainsi que de Belgique et de Suisse, se sont retrouvés sur les bords de Saône à l'initiative de l'AAPPMPA de Belleville. S'en sont suivis 2 jours de compétition intenses, riches en émotions pour au final pêcher 41 poissons maillés avec une record à 2,18 m ! Pour en apprendre plus sur le silure en vibrant au rythme des compétiteurs, vous pouvez retrouver la vidéo du concours sur notre page [YOUTUBE](#).

Nous finirons avec les mots de Jean-Claude Tanzilli : « *Beaucoup de gens sont mal informés sur l'espèce. Les gros titres, souvent, font du mal, les gens absorbent n'importe quoi... Il continue à y avoir des campagnes d'éradication, c'est triste. Alors que c'est un poisson qui nous donne des émotions magnifiques.* »



Coise et Ozon face au changement climatique: quel secteur s'en sort le mieux ?

Cette année, nous nous sommes penchés sur deux secteurs du sud du département qui n'avaient pas connu de suivi d'envergure depuis plus de 10 ans. Il s'agit des bassins versants de la Coise et de l'Ozon. Nous avons donc fait les choses en grand : pose de sondes thermiques pour connaître la température au cours de l'été et modélisation des températures à horizon 2050, suivi piscicole sur 13 stations pour la Coise et 15 stations pour l'Ozon, prospections nocturnes des populations d'écrevisses à pieds blancs sur la Coise et à pattes rouges sur l'Ozon. Malheureusement, les résultats ne sont pas très bons... Quelles sont les conséquences du changement climatique ?

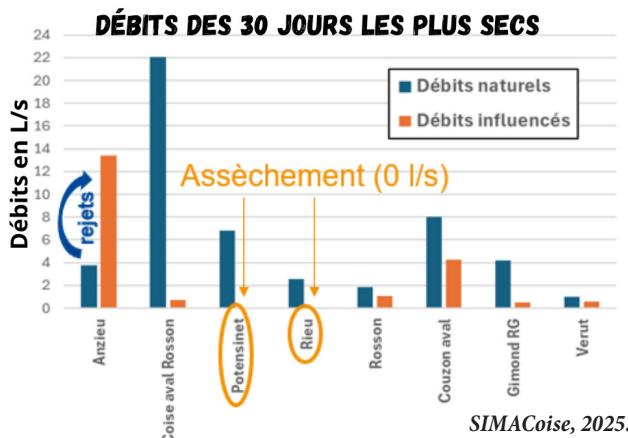


Nos suivis mettent en évidence une dégradation globale des populations piscicoles, en particulier des truites fario, notre espèce repère. En cause : un réchauffement global de la température de l'eau couplé à des étiages sévères voir des assecs sur ces secteurs. Rien de bien étonnant à l'ère du changement climatique ! Cependant, ce n'est pas la seule explication.

La Coise asséchée par les prélevements !

Le bassin de la Coise rhodanienne est essentiellement composé de roches magmatiques et métamorphiques imperméables. Sur ce secteur il y a donc très peu d'apports depuis les nappes phréatiques : les débits sont naturellement très faibles à l'étiage. Dans un contexte de changement climatique, nous n'avons donc pas été surpris de voir ces étiages devenir de plus en plus sévères. Cependant, une étude lancée par le Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise et de ses affluents (SIMACoise) sur la caractérisation des besoins et des ressources en eau sur le territoire nous donne un autre éclairage. Cette étude a permis d'estimer quels seraient les débits naturels de la Coise et de ses affluents sans l'influence des activités humaines, c'est-à-dire sans les prélevements alimentant les retenues collinaires et sans les apports liés aux rejets des stations d'épuration. Les résultats sont sans appel : sans influence, des ruisseaux actuellement en assec couleraient.

Sans l'influence des activités humaines les rivières couleraient, même en été...



Sachant que près de 72% des ces retenues ne sont pas aux normes en terme de débit réservé, le chemin à suivre pour remettre de l'eau dans la Coise semble tout tracé...

Coise et Ozon : des secteurs soumis aux assecs



L'Ozon et l'enjeu des accès aux zones refuges

Contrairement à la Coise, l'Ozon dispose d'apports phréatiques pouvant servir de zones refuges lors des étés caniculaires. Cependant, de nombreux obstacles se dressent entre les poissons et ces zones refuges. En effet, près de 83 ouvrages infranchissables ont été identifiés sur l'ensemble du bassin. Sur ces 83 ouvrages, 11, situés sur l'aval du ruisseau de l'Ozon, ont été jugés comme prioritaires pour être arrasés ou aménagés. L'effacement de ces ouvrages permettrait de restaurer la continuité piscicole sur près de 8 km, mais également de limiter le réchauffement de l'eau, de diversifier les écoulements et les habitats.



Malgré des conditions difficiles de jolies truites se cachent dans l'Ozon

Malgré ces conditions difficiles, nos rivières nous réservent encore de belles surprises. Nous devons mieux cibler nos actions à venir afin d'anticiper le changement en cours, avec une priorité claire : remettre l'eau dans nos rivières !



Le système de suivi de la passe à poissons de Jons fait peau neuve !

À Jons, un imposant barrage de plus de 6m permet de répartir les eaux du Rhône entre le canal de Miribel et celui de Jonage afin d'alimenter la centrale hydroélectrique de Cusset.

Une passe à poissons composée de 32 bassins a été créée en 2012 pour permettre aux poissons de remonter depuis le canal de Miribel vers le canal de Jonage et l'amont du Rhône. Un dispositif de vidéo-comptage, détectant et filmant les poissons franchissant l'ouvrage, a été mis en place en 2013. Ce suivi, réalisé par notre Fédération, a dans un premier temps permis de démontrer la franchissabilité de l'ouvrage. Désormais, ce suivi perdure avec pour objectifs :

- L'évaluation du contrat territorial de restauration hydraulique et écologique du Rhône de Miribel.
- Le suivi de l'évolution des peuplements piscicoles du Rhône à un niveau local et à l'échelle du Haut Rhône dans un contexte de changement climatique.



Rivière de contournement du barrage



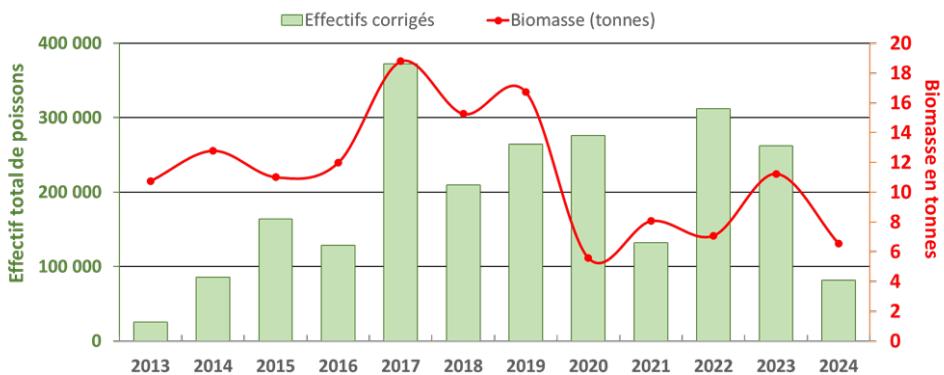
Les chiffres clés du suivi

200 000 poissons / an
(jusqu'à 372 000 en 2017)

11 tonnes / an
(jusqu'à 18 tonnes en 2017)

34 espèces identifiées
depuis 2013

Effectifs et biomasses des poissons recensés depuis le début du suivi

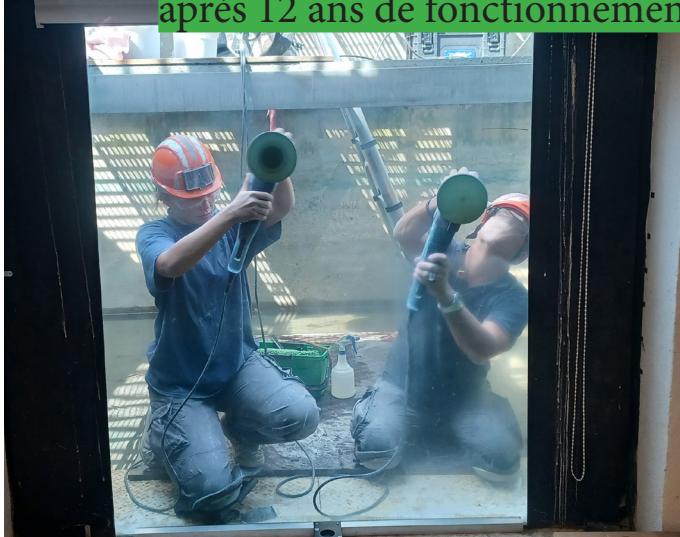


Après 12 années de fonctionnement en continu, l'usure du système de suivi entraînait une perte de données significative (détectio[n] des poissons moins performante) et une dégradation de la qualité des données (difficulté à déterminer les poissons). En plus de cela, les évolutions technologiques tendaient à rendre le système en place obsolète.

Ainsi, il a été décidé avec nos partenaires techniques et financiers plusieurs interventions :

- Polissage de la vitre dont les rayures favorisaient le développement de micro-algues, rendant difficile la détermination des poissons.
- Changement de la caméra pour passer sur un modèle numérique, en couleurs, plus performant.
- Remplacement du système d'éclairage par des LED, avec modes d'éclairage évolutifs selon les conditions de visibilité : éclairage direct ou rétro-éclairage pour voir les poissons en ombres chinoises.
- Ajustements pour améliorer les conditions de franchissement et la détection des poissons. Ces travaux ont été réalisés sur mesure par une entreprise de métallerie spécialisée dans la conception/réalisation d'ouvrages en milieu naturel,
- Mise en place d'une connexion à distance pour un suivi en direct et plus malléable du système.
- Changement de logiciel pour un système plus performant (Ibaï-Begi), intégrant des fonctions automatiques développées par IA, pour un dépouillement des données vidéo plus efficace.

Restauration des outils de suivi après 12 ans de fonctionnement



Passage de barbeaux avant les travaux



Barbeau après travaux



Protéger

Le service garderie de la Fédération de pêche du Rhône joue un rôle essentiel dans la surveillance et la protection de nos milieux. À travers leur mission de police de la pêche, nos gardes s'assurent que chacun respecte bien les règles fixées pour la protection de notre patrimoine piscicole.

Au contact des pêcheurs, ils sont nos premiers ambassadeurs pour expliquer les actions mises en place par la Fédération mais également les mieux placés pour faire remonter les aspirations et les inquiétudes.

Sur le terrain à longueur d'année, ils sont bien souvent les premiers à intervenir lors des signalements de pollution afin de dresser les constats nécessaires et n'hésitent pas à se remonter les manches pour limiter les dégâts lorsque cela est possible.

Merci à eux pour leur engagement !

Echanges entre nos gardes fédéraux et les étudiants en BTS GPN de Anse



Surveiller et protéger

Formation aux premiers secours pour les gardes-pêche particuliers

Notre Fédération a proposé via son service garderie une formation Premiers Secours Civique de niveau 1 pour les gardes-pêche particuliers des AAPPMA du Rhône.

Cet enseignement, dispensé par un formateur des sapeurs-pompiers du Rhône, a permis aux gardes-pêches particuliers de développer leurs compétences en matière de premiers secours et de savoir comment réagir en cas d'urgence.

Les dix candidats présents ont ainsi rempli les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de sécurité civile.

La formation continue est un élément clé pour garantir la qualité et l'efficacité des interventions des gardes-pêche bénévoles.

Ce type de formation sera renouvelée au cours des prochaines années.

Les GPP s'initient aux gestes qui sauvent





Des missions coordonnées avec la brigade fluviale

Le partenariat avec la Gendarmerie du Rhône continue

Dans le cadre de la convention de partenariat signée avec la gendarmerie du Rhône l'an passé, la coopération inter-services s'est intensifiée. Ainsi, cette année :

- **Une dizaine de missions** coordonnées a été effectuée avec la Brigade Fluviale de Villefranche-sur-Saône sur les axes Saône et Rhône.

- **13 gendarmes** (équipiers environnement de proximité) ont été sensibilisés aux atteintes et à la protection des milieux aquatiques lors de la formation du module 3 dispensée par les agents de développement garderie de la FD69.

- **14 Gardes-Pêche Particuliers** des AAPPMA étaient présents pour suivre la formation «déontologie et technique d'intervention» dispensée par un Moniteur Intervention Professionnel de la Gendarmerie.

Les gendarmes forment les gardes-pêche particuliers



Nos gardes fédéraux forment les gendarmes



Opération d'envergure pour l'ouverture de la truite

Les 8 et 9 mars 2025, les gendarmes de la Brigade Fluviale de Villefranche-sur-Saône, les inspecteurs de l'environnement de l'Office Français de la Biodiversité et la brigade fédérale des gardes-pêche du Rhône ont mené des contrôles sur les cours d'eau de 1ère catégorie.

Plus de 180 pêcheurs ont été contrôlés au cours de ces journées.

Quelques infractions relevées : pêche avec des modes prohibés, absence d'autorisation du détenteur du droit de pêche, non-respect de la fenêtre de capture pour l'espèce truite fario.

Cette opération sera renouvelée dans les années à venir.

Merci également à l'ensemble de nos gardes-pêche particuliers mobilisés bénévolement durant tout le week-end pour faire respecter la réglementation.



Suite à l'incendie d'une usine à Villefranche,
des cendres se sont déposées au plan d'eau du Bordelan

Les pêcheurs ouvrent l'oeil...

On ne le répétera jamais assez : les pêcheurs sont de véritables sentinelles de nos rivières. L'année 2025 le prouve une fois de plus puisqu'ils ont fait remonter la moitié des 16 pollutions importantes recensées dans le département. Si certaines sont liées à des événements exceptionnels tels que les retombées du grand incendie de Villefranche, d'autres sont malheureusement récurrentes et donc évitables.

Mais nos pêcheurs ouvrent les yeux ! Souvent les premiers à remarquer les incidents et à les signaler, ils nous permettent la mise en place de nombreuses mesures pour faire constater la pollution, en limiter ses impacts mais également pour demander réparation des dommages causés au milieu

Retombées de cendres au plan d'eau du Bordelan : la garderie fédérale intervient



Quelques chiffres...

16 pollutions répertoriées
(au 31/10/2025)

50% des signalements viennent des pêcheurs

6 ont entraînées de la mortalité piscicole

4 plaintes déposées

Sur les secteurs moins fréquentés par les pêcheurs, les informations ne nous parviennent que très tardivement et il est alors trop tard pour mettre en place ces mesures. Lorsque les pêcheurs ne sont pas au bord de l'eau, nous pouvons seulement constater, impuissants, les impacts néfastes lors de nos suivis.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos pêcheurs, véritables sentinelles des rivières, pour leur réactivité et leur implication dans la protection de nos milieux aquatiques.

L'Yzeron : une pollution systémique qui n'a que trop duré !

Cet été, plusieurs pollutions sont survenues sur l'Yzeron causées par des débordements d'eaux usées issues du réseau d'assainissement de la Métropole de Lyon.

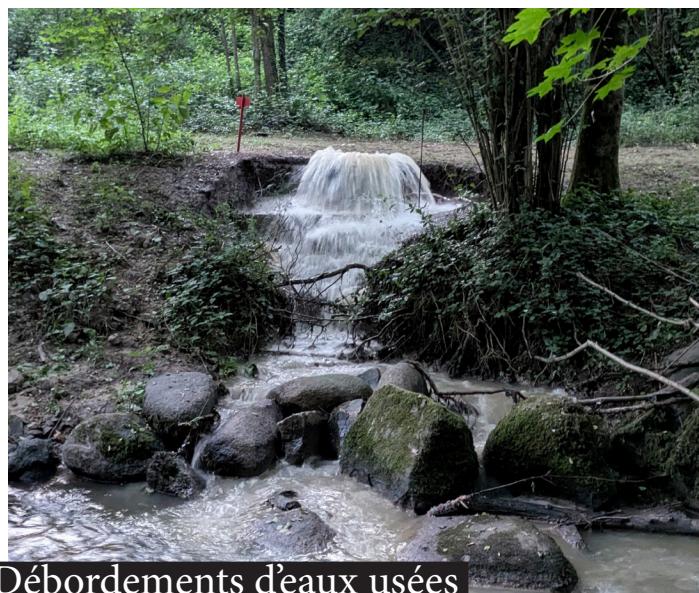
La Fédération de pêche et l'AAPPMA de l'Yzeron déplorent depuis des décennies la récurrence de ce type de pollutions. Cette situation n'est pas nouvelle et les pêcheurs ont toujours joué leur rôle de sentinelle pour signaler les dysfonctionnements et faire valoir le préjudice pour les milieux.

Face à la récurrence de ces événements, la Fédération de pêche, l'AAPPMA de l'Yzeron et le syndicat de rivière local (le SAGYRC) ont interpellé la Métropole de Lyon pour avoir des réponses concrètes concernant :

- L'état du réseau d'assainissement et les investissements prévus pour garantir le bon fonctionnement du réseau.
- Les moyens mis en œuvre pour assurer l'entretien du réseau et détecter rapidement les pollutions le cas échéant.
- La gestion des pollutions, pour permettre leur arrêt rapide, la caractérisation de leur impact et la réparation du préjudice pour les milieux.

Courant août, la Métropole de Lyon a entrepris des actions d'entretien sur les réseaux d'assainissement entre Craponne et Francheville (diagnostic vidéo, fraisage des racines...), ces travaux vont se poursuivre à l'automne notamment avec le gainage des réseaux pour améliorer leur étanchéité et éviter l'intrusion de racines.

Les analyses réalisées fin août ont permis d'attester de la fin de l'incidence de la pollution sur le milieu, permettant la levée des interdictions de pêche ou d'accès au cours d'eau. L'Yzeron restera toutefois sous surveillance concernant les contaminations par les eaux usées.



Débordements d'eaux usées sur l'Yzeron à Craponne

Du lisier

dans la Brévenne à Courzieu



Pose de bottes de pailles pour limiter les dégats...

Rejet de lisier dans la Brévenne

Le 21 octobre, nous avons été alertés par un pêcheur d'une importante pollution au lisier sur la Brévenne. L'un de nos gardes s'est immédiatement rendu sur place, accompagné du président de l'AAPPMA de Bessenay, pour constater les faits et mettre en place les premières mesures d'urgence (pose de bottes de paille) avec l'aide d'agriculteurs locaux.

Le lendemain, nos agents ont parcouru l'ensemble du secteur touché, soit 4 km, afin d'établir leur rapport. Malheureusement, de nombreuses mortalités piscicoles ont été constatées, toutes espèces confondues, jusqu'au lieu-dit La Brévenne. Les collectivités locales se sont également investies sur le terrain pour limiter les dommages de cette pollution qui remet en cause les millions d'euros investis dans l'assainissement et la restauration de la rivière.

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) s'est rendu sur place. Nous attendons désormais les conclusions de l'enquête pour identifier les causes exactes de cette pollution, qui impacte une nouvelle fois notre rivière après celle de 2018.

L'AAPPMA de Bessenay a d'ores et déjà déposé plainte, et notre Fédération entreprendra toutes les démarches nécessaires pour que le préjudice écologique soit reconnu et réparé.

Pêche 69 21



Quelques piquets, du fil de fer, des rondins de bois et un peu d'huile de coude pour réaliser des aménagements sur la Vauxonne

Nos AAPPMA en actions

Le barrage de Thurins : un lieu dynamique grâce aux bénévoles de l'AAPPMA

Après l'épisode du virus SHV (Septicémie Hémorragique Virale), de 2018 à 2021, l'AAPPMA du Garon a pu relancer la pêche de loisir sur le barrage de Thurins avec la levée de l'arrêté préfectoral contraignant.

L'empoissonnement régulier de truites arc-en-ciel a repris, le renforcement des populations de carpes, tanches, rotengles, gardons et de carnassiers tels que brochets, sandres et perches a suscité un intérêt grandissant auprès d'un plus grand nombre de pêcheurs.

Le challenge annuel de pêche à la truite « René MORENO » en souvenir de l'ancien président, a lieu début juin depuis 3 ans.

Afin de favoriser la reproduction naturelle piscicole, des frayères du type « fagot » ont été immergées, les abords ont été aménagés et stabilisés pour la sécurité et le confort des pêcheurs et des promeneurs.

Le barrage de Thurins: un lieu fort apprécié des pêcheurs et promeneurs



La Vauxonne reprend vie !

Après réflexion et un ciblage des parcours propices à la truite fario, La Gaule de la Vauxonne se met en marche pour renaturer sa rivière. Les linéaires de rivière trop canalisés sont aménagés par l'association pour recréer des méandres, diversifier la rivière et aménager des milieux plus propices à la vie aquatique.

Un début prometteur pour la rivière et les pêcheurs.



La Gaule de la Vauxonne se met en marche !



Opération nettoyage des berges par l'AAPPMA de Lozanne-L'Arbresle



Concours carnassiers en bateau organisé par l'AAPPMA de Belleville

Donnons plus de vie au lac du Ronzey

En 2024 nous avions immergé des paillasses conçues comme frayères à sandres: les résultats ne se sont pas fait attendre puisque de jeunes sandres ont pu être observés. Cette année nous récidivons et immergeons 3 récifs caches à poissons.

Préfabriqués à partir de palettes en bois l'immersion ne s'est pas faite sans difficulté !

Un beau travail de conception de l'AAPPMA de l'Yzeron et ses Affluents avec le soutien logistique des techniciens de la FD. Un grand merci à la Mairie d'Yzeron pour leur aide et leur présence au bord de l'eau.



Immersion de récifs artificiels par l'AAPPMA de l'Yzeron

Restauration des berges de l'étang Varagnat

Lancé en 2020, le renforcement des berges de l'étang s'achève cette année avec la restauration des 140 derniers mètres. Au total ce sont 540 mètres de berges qui auront été renforcées avec des piquets de pins et d'acacias. Après remise en terre et engazonnement, ces nouvelles berges permettent un accès facile à l'eau tout en remplissant leur objectif de limiter l'érosion.

Opération restauration de la ripisylve

Le 17 février 2025, les bénévoles de l'AAPPMA de Cublize (la Gaule Cublizarde) ont mené une campagne de plantation d'arbres sur les bords du Reins.

Les secteurs ciblés ont été plantés avec des essences locales et adaptées aux bords de rivière (aulnes, frênes, saules...).

C'est plus de 300 mètres de berges qui ont ainsi été arborées avec plus d'une centaine de plants qui, nous l'espérons, prendront racine à proximité de notre belle rivière.

Cette végétation est indispensable au bon fonctionnement du cours d'eau, en assurant les fonctions suivantes :

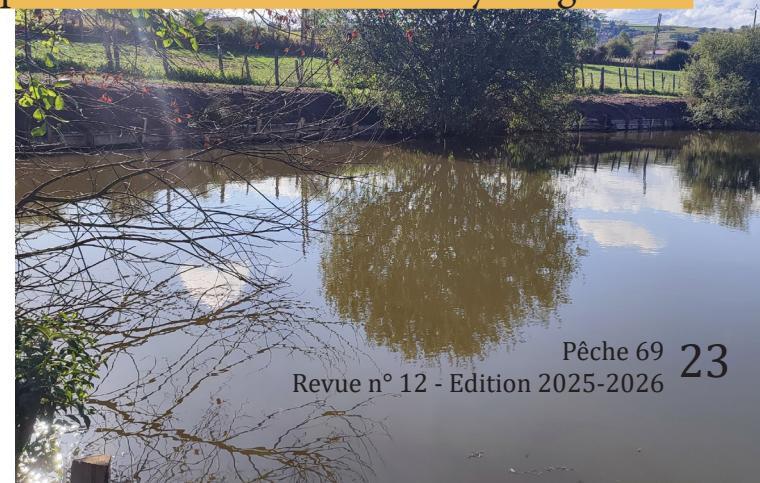
- Réservoir biologique, en fournissant cache, abri et nourriture pour la faune ;
- Maintien des berges, grâce aux racines qui retiennent la terre ;
- Ombrage du cours d'eau, qui limite son réchauffement ;
- Épuration des eaux par absorption des nutriments ;
- Prévention des crues, en dissipant la force du courant et en retenant les matériaux flottants.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à ce temps convivial et responsable.



Restauration de la ripisylve par la Gaule Cublizarde

Renforcement des berges de l'étang Varagnat par l'AAPPMA de Sainte Foy l'Argentière



WILD CARP FISHING

Votre magasin de pêche spécialisé
Carpe, Carnassier, feeder, coup, silure...

LOCATION DE MATERIEL, ACHAT REVENTE DE MATERIEL D'OCCASION, APPATS VIVANTS

09-82-31-19-03

Wild Carp Fishing France
wild-carp-pike-fishing
1969 Route départementale 386 - 69700 - Montcey

HORAIRES

LUNDI: 10H-19H Non Stop
MARDI: 10H-19H Non Stop
MERCRÉDI: 14H-19H
JEUDI: 10H-19H Non Stop
VENDREDI: 10H-19H Non Stop
SAMEDI: 10H-19H Non Stop

L'EMPIRE

2 LA PECHE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI 9H-12H / 14H-19H

04 74 54 14 11

**146, RUE DES GLIÈRES
38150 SALAISE-SUR-SANNE**

VENTE AUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS
DESTOCKAGE ET VENTE EN GROS

lempiredelapeche@gmail.com

[Facebook](#) [YouTube](#) [Twitter](#) [Instagram](#)



ATELIERS PÊCHE NATURE FÉDÉRAUX

Venez découvrir la pêche !

Informations & Réservations
www.peche69.fr



Association de loi 1901
Agrée au titre de la protection
de l'environnement depuis 1978

1 allée du Levant
69890 La Tour de Salvagny
Tél. : 04 72 18 01 80

federation@peche69.fr

www.peche69.fr



Suivez-nous !



Sur les réseaux sociaux

